

Facture I02220100025466 du 10/04/2026 14:59:31 (NFS25) Sign. : B 0455 cRSs Shop & Qo - Encaissement Version 15.0.2525.16 09/02/2026 Nombre d'impression : 1 du 10/04/2026 14:59:41 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens			
Bureau Vallée	Magasin : BV BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (987) : Entreprise Privée MONSIEUR ANTOINE CRUZ DOS SANTOS 829 RUE DU PASSELYS 46140 DOUELLE FRANCE Siren : 381664325 TVA intra. : FR40381664325	Adresse de livraison Entreprise Privée MONSIEUR ANTOINE CRUZ DOS SANTOS RUE DU PASSELYS 46140 DOUELLE FRANCE

Facture n°I02220100025466

Du 10/04/2026

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT NET
Emporté 10/04/26 14:59	2813161 / 13161E MANIFOLD TRIPLI LIVRAISON 21X18 EXA	1	9,49 €	20,00 %	1,90 €	9,49 €
TOTAL HT						9,49 €
TOTAL TVA						1,90 €
Total TTC						11,39 €

Vous avez été accueilli(e) par **GESTIONNAIRE**
RAYON(Id:2443) (Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Règlements
Taux normal	9,49 €	20,00 %	1,90 €	11,39 €	10/04/2026 14:59:31 - Chèque 11,39 €

Portable : Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :		

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact360). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
 SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 . TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z